



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 13 et 14 octobre 2016

Intervention de Michel CHASSIER

16.04.07 : IDEC – « Compétences Croisées »

Messieurs les Présidents, mes chers collègues,

Ce dispositif, dans sa version actuelle comme dans l'évolution qui est proposée, pose une nouvelle fois la question des compétences croisées, que j'ai rapidement évoquée dans le débat sur la CPER.

Car de quoi s'agit-il ?

Le dispositif ID en campagne avait pour intention initiale de donner un peu de souplesse dans les contrats territoriaux, à hauteur de 10 %, afin de prendre en compte des projets, des initiatives, qui ne rentraient pas strictement dans le cadre des autres politiques régionales, pourtant fort diverses.

Dans la mesure où il s'agit d'initiatives locales, nous avons toujours considéré qu'il serait préférable d'appliquer le principe de subsidiarité, autrement dit ces projets, souvent modestes par leur montant, pourraient être décidés et financés au niveau local.

J'entends bien sûr les objections ; vous aller nous accuser de vouloir faire des économies sur les contrats territoriaux, au détriment de la ruralité, et tenter de souligner une contradiction dans notre discours.

Ce qui n'est évidemment pas le cas. Nous avons toujours préconisé de maintien de l'enveloppe globale de ces contrats, en contrepartie les territoires disposeraient bien entendu de la même somme, puisque leur contribution aux autres volets du contrat serait diminuée d'autant.

Le grand avantage d'une telle répartition des compétences seraient d'alléger considérablement les services de la Région, de raccourcir les circuits de décisions, et nous avons vu au cours de ce débat les difficultés rencontrées, qui vous ont conduit d'ailleurs à corriger le tir dans cette nouvelle version.

Mais la question ne se poserait pas si chacun exerçait ses compétences.

D'autant plus que l'intervention de la Région n'est pas neutre, en s'érigant l'arbitre des idées qui peuvent naître sur le terrain, dont les acteurs locaux nous semblent de meilleurs juges.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Il est d'ailleurs curieux de voir les défenseurs de la démocratie participative soumettre ainsi ce type de projet à leur décision souveraine, puisqu'au final c'est bien la Région qui décide. Une fois de plus nous constatons en quoi consiste votre vision de la démocratie participative : c'est une démocratie étroitement encadrée, contrôlée, canalisée.

Voilà pourquoi dès le départ nous n'avions pas soutenu ce dispositif, ce qui ne nous empêche pas de voter au cas par cas les projets qui nous sont soumis.

Mais nous considérons qu'ils ne devraient pas venir jusqu'à nous et au contraire être décidés au plus près du terrain.

Quant à l'extension aux villes et agglomérations, elle nous semble encore moins pertinente, dans la mesure où ces collectivités disposent déjà des moyens et des outils pour prendre en compte ces projets.

Nous ne ferions à travers l'extension du dispositif que compliquer et alourdir une machine administrative et augmenter les frais de gestion.